

*des Princes &c. Août 1761. III*

qu'enfin il étoit à craindre qu'elles ne reprissent le Fort de *Saint Laurent*. Comme ce Fort sert de chef au Fleuve de ce nom, s'il venoit à rentrer sous la domination Française, le *Canada* seroit assez en risque dans la suite d'avoir un sort pareil.

On ne sçait d'autres prises en mer de quelque valeur qui ayent été faites sur les Français, contre toutes celles qu'ils font à la continuë, que du fameux Armateur nommé le Maréchal Duc de Biron qui fut pris le 11. Juin, & qui a été ensuite conduit en Angleterre avec 15 canons & 109 hommes qui le montoient : il avoit fait voile de *Saint Malo* le 17. Avril dernier. Depuis ce tems il s'étoit emparé de dix Bâtimens Anglois, & en avoit rançonné sept autres pour la somme de 4605 livres sterlings, somme qu'il avoit encore lorsqu'il fut pris. C'est l'*Argo*, Frégate du Roi de 32 canons, qui a fait cette capture dans la mer du Nord.

Le Roi étant en son Conseil, a ordonné que le Parlement de son Royaume, déjà prorogé au 2. Juillet, le fût encore jusqu'au 3. de Septembre prochain. Les Chambres Ecclésiastiques de *Cantorbery* & d'*York* ont aussi été prorogées au 4. du même mois ; & le Parlement d'Irlande, qui devoit s'assembler le 23. ne se formera que le 25. du présent mois d'Août. En attendant, l'ouvrage de la paix entre dans tous les Conseils qui se tiennent devant Sa Majesté ; & comme le Ministère est incertain sur l'issue des négociations qui sont entamées pour y parvenir, il songe déjà à la levée des subsides pour continuer la guerre en 1762.

Dans un Conseil extraordinaire que le Roi fit assembler le 8. Juillet au soir, de tous les

H

Grands